

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 2003

Québec, le 11 avril 2003

Monsieur Roger Demeule
Directeur général
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6

Objet : Suivi de l'évaluation du programme en *Techniques administratives*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 3 avril 2003, la Commission a examiné les mesures choisies par le Cégep de Chicoutimi pour donner suite à la recommandation qu'elle lui avait adressée lors de l'évaluation du programme en *Techniques administratives*. Cette recommandation portait sur le développement de l'approche programme et plus particulièrement sur la clarification des responsabilités, notamment celles du Département de techniques administratives et de la direction.

Le Collège a révisé et adopté en juin 2002 sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) qui consacre une nouvelle section sur la mise en place de l'approche programme. Le Collège y indique la formation de comités de programme dans lesquels les rôles et les responsabilités de la direction et des départements sont clairement définis. De plus, la PIEA précise la création d'une table de concertation de la formation générale qui aurait comme mandat de préciser la place de la formation générale dans les programmes d'études.

La Commission estime que le Collège a répondu positivement à la recommandation qui lui avait été faite et reconnaît les efforts qu'il a entrepris, en concertation avec les enseignants et les enseignantes, pour favoriser la mise en place de l'approche programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer